



LES INONDATIONS DANS LA VALLÉE DU LOGONE: ENJEUX HUMANITAIRES AUTOUR D'UN PHÉNOMÈNE ÉCOLOGIQUE COMPLEXE

Ahidjo Paul

Université de Maroua Cameroun

ARTICLE INFO

Article History:

Received 10th November, 2018

Received in revised form 2nd

December, 2018

Accepted 26th January, 2019

Published online 28th February, 2019

Key words:

inondations, actions, société civile, vallée du Logone

ABSTRACT

La vallée du Logone dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun a subi au cours des années 2010, de graves inondations aux conséquences humaines et matérielles désastreuses. Ces crises écologiques sévissent de façon cyclique et ont mis cette localité reconnue comme zone inondable du bassin du lac Tchad, au devant de l'actualité nationale et internationale. En effet, les inondations tout comme les sécheresses, sont des phénomènes météorologiques qui entraînent des mobilisations politiques, humanitaires des acteurs locaux et internationaux dont la gestion est parfois partenariale. Le présent travail pose la problématique de la gouvernance des risques climatiques et de ce fait, ambitionne d'analyser les actions et la réaction de la société civile face aux risques d'inondations qui menacent les régions septentrionales du Cameroun. Les actions de la société civile s'inscrivent dans le cadre des mesures humanitaires d'urgence auxquelles viennent se greffer les stratégies étatiques aux enjeux de développement.

Copyright©2019 Ahidjo Paul. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

INTRODUCTION

Depuis le début des décennies 2010, le Nord du Cameroun en tant qu'entité géographique avait été frappé par de graves inondations découlant des pluies diluviennes ayant provoqué le débordement des eaux du fleuve Bénoué et du fleuve Logone, les plus importants réseaux hydrographiques autour desquels se dessine l'ensemble des activités des populations de cette partie du Cameroun, particulièrement sensible aux changements climatiques globaux. En effet, du fait du manque d'entretien, les digues de protection autour desdits fleuves cèdent annuellement sous l'effet de la haute crue. A ce problème d'entretien des ouvrages d'arts qui échappe encore aux pouvoirs publics en Afrique subsaharienne, devenu, un défi de gouvernance, vient s'ajouter le manque de plan de prévention contre les phénomènes météorologiques extrêmes. Ce dysfonctionnement de gouvernance infrastructurelle est à l'origine des lourds dommages et conséquences des catastrophes naturelles.

Les inondations constituent des phénomènes météorologiques anciens, mais moins abordés dans l'historiographie, plus précisément dans l'histoire de l'environnement du Nord-Cameroun, encore un vaste chantier en construction, et dont l'intérêt est grandissant dans le champ de la recherche, suivant la logique

épistémologique de la nouvelle histoire (Ahidjo, 2017). Devenues objet d'étude des historiens de l'environnement, les inondations ont marqué toutes les périodes de l'histoire contemporaine de la vallée du Logone. Les conséquences environnementales, sociales et économiques ont rendu ce phénomène météorologique systémique, complexe et à enjeu humanitaire. Ainsi, les sécheresses et les inondations, phénomènes cycliques et objets de production historiographique sont constitutives de l'histoire environnementale du bassin du lac Tchad, mais plus particulièrement de celle de la vallée du Logone dont les caractéristiques géographiques, climatiques, sociales et économiques constituent des éléments essentiels d'explication de la vulnérabilité aux changements climatiques.

Selon la tradition orale, les dernières inondations dans cet espace à vulnérabilité écologique établie, remontent à la période 1960-1970. Cette période faut-il le relever, a vu les premières réalisations d'aménagements fluviaux dans les régions septentrionales du Cameroun. Cependant, l'alternance des périodes sèches et des périodes humides complique la gestion des risques naturels par les pouvoirs publics. En contexte de changements globaux, les phénomènes météorologiques préoccupent aujourd'hui la communauté scientifique, les pouvoirs publics, les organisations internationales et les acteurs de développement. Au plan scientifique et surtout dans le domaine de la recherche historique, la prise en compte des phénomènes environnementaux a contribué au

*Corresponding author: **Ahidjo Paul**

Université de Maroua Cameroun

décloisonnement des objets comme le précisent Edmund Burke III et Kenneth Pomeranz. Ces derniers soulignent en effet : « l'histoire globale et l'histoire environnementale partagent la même ambition de reconceptualiser le devenir historique » (Burke III *et al*, 2009). Cette contribution sur les inondations à l'échelle du Nord-Cameroun s'inscrit dans le même sens de réflexion.

Dans le contexte des changements climatiques qui menacent toute l'humanité, force est de relever que les inondations sont devenues récurrentes en Afrique subsaharienne au cours de ce XXI^e siècle. Elles provoquent des problèmes alimentaires, sanitaires et induisent des inégalités sociales. En même temps, le phénomène, tel que constaté, entraîne la mobilisation de la communauté internationale et surtout des organisations internationales humanitaires. De ce fait, les actions des organisations de la société civile s'inscrivent dans le cadre des urgences humanitaires, et permettent de renforcer la capacité de résilience des populations locales sinistrées. Étant donné que l'une des conséquences directes des inondations est la migration continue dans le temps et dans l'espace, le déplacement est davantage considéré comme une stratégie d'adaptation des populations face aux affres climatiques (Ahidjo, 2013). Les migrants liés aux risques climatiques connus sous l'appellation de réfugiés écologiques ou environnementaux sont d'un véritable enjeu humanitaire.

À l'opposé des réfugiés de guerres ou de conflits dont le statut est reconnu par le droit international, ceux issus des changements de l'environnement sont en quête d'un statut juridique encore en débat au niveau des instances onusiennes. Il s'agit ici de la question de la protection internationale des réfugiés de l'environnement comme l'évoque Eugenia Ferragina (Ferragina, 2014). La succession des inondations en 2010, 2011, 2012, 2013 et en 2014 a provoqué dans les localités de Lagdo, Maga, Yagoua, Goboet de Kousseri une hémorragie de migrants. La question de leur recasement avait été une préoccupation pour les pouvoirs publics et les organisations de la société civile. Face à ce flux de migrations forcées, les mesures d'urgence s'imposent aux acteurs de l'humanitaire. C'est ainsi que l'on a assisté au déploiement des organisations de la société civile aux côtés des victimes des inondations.

Cette contribution a pour ambition de montrer comment les effets humains des risques écologiques sont d'un enjeu humanitaire et sous-tendent les actions des organisations de la société civile. Ainsi, ce travail a été réalisé sur la base de trois données. Il s'agit des données orales, des données écrites et de l'observation de terrain. La compilation, la confrontation et l'analyse des données ont permis de construire cette réflexion autour de trois parties. La première partie s'intéresse aux inondations passées et récentes qui ont marqué l'histoire du Nord-Cameroun. Puis, la deuxième partie va porter sur les migrations écologiques, objet de débat épistémologique. Et enfin, il s'agira d'examiner les actions des organisations de la société civile dans la prise en charge humanitaire de ces réfugiés écologiques.

Changements Climatiques et Récurrence des Inondations

En ce XXI^e siècle, le monde fait face à des changements globaux dont les impacts affectent à la fois le système

humain et le système naturel. Les conséquences des variabilités du climat sont présentes dans la vie quotidienne, ne serait-ce qu'au regard des événements météorologiques de plus en plus fréquents à l'échelle de la planète. Ainsi, les changements climatiques menacent l'humanité toute entière et sont à la base de nouveaux paradigmes qui caractérisent le champ des relations internationales. Fort des impacts et des enjeux liés à ce complexe phénomène planétaire, les changements globaux préoccupent la communauté internationale et la communauté scientifique. Dans ce sens, les actions des pouvoirs publics et des organisations internationales mettent davantage l'accent sur des mesures de prévention et d'atténuation des risques écologiques. En Afrique subsaharienne, les changements climatiques sont générateurs des inondations.

Les différents rapports du GIEC présentent l'Afrique subsaharienne comme étant l'une des parties du monde les plus vulnérables aux changements climatiques, comme l'est le Nord-Cameroun (GIEC 2007, 2014). La vulnérabilité du Nord-Cameroun géographique aux inondations semble admise, du moins si l'on s'en tient à l'histoire retraçant les périodes humides qui s'inscrivent dans le temps long. Ceci étant, les inondations sont anciennes et ont sévi depuis la période précoloniale. En effet, les zones inondables se caractérisent par cette constante interrelation entre sociétés humaines et l'eau, au point où cette ressource est au centre et commande toutes les activités humaines. Mais l'abondance de l'eau est préjudiciable aux activités agricoles tout en entraînant des désastres agricoles et des famines. À l'opposé de la théorie de *push factor*, les zones humides du Sahel sont reconnues comme des milieux d'attraction des populations et présentent une démographie en pleine expansion. Le facteur écologique (eau) a joué un rôle déterminant dans le processus de mise en place des peuples depuis les anciennes migrations du XII^e, XVI^e siècle, et jusqu'aux récentes migrations de la fin de XX^e siècle (Ahidjo, 2013).

Les inondations dans le Cameroun septentrional surviennent pendant la saison des pluies. Dans la vallée du Logone, ce sont les fleuves tels que le Logone, le Chari et l'El-Beid qui provoquent les inondations en période de crue, lesquelles ravagent les localités riveraines desdits fleuves. Il s'agit généralement des inondations dites rurales. Par ailleurs, les crues combinées aux fortes pluies provoquent les inondations des zones urbaines du fait, d'une urbanisation mal maîtrisée (manque d'aménagements des voiries urbaines) et une occupation anarchique de l'espace. Dans ce désordre urbain, les zones à risque sont curieusement les plus peuplées des agglomérations camerounaises et les plus exposées aux risques d'inondations. Nos observations de terrain montrent clairement que les zones à risque étaient jadis des espaces couverts d'eau, mais sous l'effet des sécheresses, les terres exondées connaissent une dynamique de peuplement par des agro-éleveurs et des pêcheurs dans l'ensemble du bassin du lac Tchad. C'est pourquoi, certains lits des cours d'eau sont devenus des espaces d'habitation, et ce phénomène d'occupation par des couches défavorisées est observable dans tout le Cameroun, créant des fossés entre des quartiers urbanisés, battis et quartiers à l'état traditionnel et anarchique. Dans ces zones spontanées, les risques d'inondations sont quasi-permanents et, il suffit que la

pluviométrie augmente tout en dépassant la normale qui varie entre 700 et 800 mm d'eau par an (Gonnéet *al.*, 2016). Lorsqu'on étudie les risques écologiques de façon rétrospective, l'on se rend compte que les inondations anciennes étaient déjà connues, grâce à la tradition orale dont les récits sont transmis de génération en génération, aux documents des explorateurs qui sillonnèrent l'Afrique lors des conquêtes coloniales des XVIII^e –XIX^e siècle. La tradition orale relate également de nombreux événements en rapport avec les inondations. En effet selon Horioké Étienne, « Avant la construction de la digue autour du fleuve Logone, et pendant la crue de mi-juillet-août, les eaux du fleuve Logone débordaient et provoquaient des inondations dans les deux rives du fleuve. Il y a longtemps, certains quartiers de la ville de Yagoua étaient submergés en partie par les eaux ». ¹Ce témoignage est donc évocateur, mais il ne représente qu'un spécimen parmi tant d'autres.

Les récits des voyageurs, les archives coloniales fournissent d'importantes données sur les inondations qui ont frappé l'Afrique subsaharienne en général et le bassin du lac Tchad en particulier. Ces récits constituent des sources non négligeables, surtout quand on s'intéresse aux inondations anciennes prises comme objet d'étude dans le contexte des changements climatiques globaux. Au sujet de ces inondations anciennes, les travaux de Didier Orange relèvent qu'il y a eu de grandes crues en 1827, 1841, 1843, 1853, 1879, 1890 en Afrique subsaharienne (Orange *et al.*, 2002). A ces données pertinentes qui exhument l'histoire de l'environnement dans sa profondeur sublime, viennent s'ajouter les travaux plus récents portant sur les écosystèmes du bassin du lac Tchad. C'est ainsi que les récits des voyageurs et autres administrateurs coloniaux avaient signalé des crues qui touchèrent les fleuves du bassin du lac Tchad. De ce fait, l'on évoque dans cette perspective la crue du lac Tchad et du fleuve Logone dans les années 1800, 1850 à 1900 (Mainguet, 1995). Ces crues des fleuves avaient provoqué des inondations qui donnèrent lieu à des phases de famines et aux déplacements des populations.

Quoiqu'il en soit, les inondations anciennes ou récentes constituent un phénomène écologique complexe, présentant les mêmes effets aux ampleurs variables selon les espaces et en fonction de la capacité d'adaptation des populations. Dans ce contexte, il me paraît important de s'intéresser aux inondations du XXI^e siècle qui avaient entraîné une mobilisation humanitaire dans la prise en charge des victimes de « l'abondance de l'eau ». Les crises climatiques qui frappent le Sahel dans sa globalité exposent ce milieu à l'attention de l'ingérence humanitaire, ceci, depuis les années 1970 caractérisées par de graves sécheresses qui ont fait parler d'elles dans les médias nationaux et internationaux.

L'eau est une denrée rare en zone soudano-sahélienne du Cameroun du fait de la faible pluviométrie. Paradoxalement, son abondance nuit aux activités humaines. La récurrence des inondations et des sécheresses remet en cause la question de la gouvernance des risques météorologiques par les pouvoirs publics qui ne disposent pas d'outils

nécessaires de prévention et parfois surpris par ces phénomènes naturels. Au demeurant, l'augmentation de la pluviométrie dans les années 2010, 2011 et 2012 ont provoqué des inondations dans la vallée du Logone et englobant par ailleurs toutes les zones inondables du Cameroun septentrional. Ces inondations furent au devant de l'actualité nationale et en avaient constitué l'objet de politiques politiques par les acteurs de la coalition présidentielle et de l'opposition. À titre d'exemple, la localité de Lagdo, certains quartiers de la ville de Garoua, certains quartiers de la ville de Maroua, la localité de Maga, de Pouss, certains quartiers et villages de Yagoua, certains quartiers et village de la ville de Kousséri furent frappés par les inondations de la période 2010- 2013 aux conséquences humaines, agricoles, et matérielles désastreuses.

Dans le contexte des changements climatiques, tout le Nord du Cameroun est confronté aux risques d'inondations qui ne touchent pas seulement les démunis, mais toutes les couches sociales qui occupent les espaces à risque. En raison du déficit d'urbanisation et d'aménagement des voiries, la plupart des villes font l'objet d'inondations régulières, lesquelles se posent en effet comme défis aux collectivités territoriales décentralisées. Lorsque l'on s'intéresse à la physionomie des milieux urbains, on note que l'urbanisation et l'aménagement sont parmi les problèmes qui pèsent sur les villes africaines en générale et celles du Cameroun en particulier. Les plans directeurs d'urbanisation et d'aménagement doivent en conséquence tenir compte des risques écologiques pour des villes durables. Aussi, les inondations entraînent-elles des migrations massives. Il importe dès lors de s'intéresser aux victimes des inondations en milieu soudano-sahélien du Cameroun.

Inondations et Mouvements Humains : les Réfugiés de L'abondance de l'eau

Les inondations sont devenues l'objet de préoccupation au regard du flux migratoire que cela entraîne. Les migrants des sécheresses ont tendance à effectuer de longs déplacements pour s'installer dans des zones utiles et alors que ceux issus des inondations se recasent non loin des terroirs d'origine ou villages d'habitation. Mais, les deux phénomènes météorologiques sont générateurs de migrations forcées connues sous l'appellation de migrations environnementales ou écologiques. Cette catégorie de migrations est déclenchée par toutes les crises environnementales en opposition aux migrations des guerres ou conflits armés et aux migrations économiques. Le concept de réfugiés écologiques ou environnementaux est d'apparition récente dans les recherches en sciences sociales et ce dernier désigne globalement les migrations sous influence des cyclones tropicaux, des fortes précipitations et inondations, des sécheresses et désertification et de l'élévation du niveau de mer (Piguet *et al.*, 2011).

Une brève histoire de ce concept révèle que le terme est apparu dans la littérature scientifique dans les années 1970 sous la plume de Brown McGrath et Stokes (1976) du World Watch Institute (Ferragina *et al.*, 2014), (Karen McNamara *et al.*, 2012). Plus tard, en 1985, le concept fut officiellement consacré à la suite du rapport commandé du PNUE au chercheur égyptien Essam El Hinnawi sur les déplacements des populations provoqués

¹ Entretien avec Horioké Étienne, Yagoua, le 19 mars 2018

par les catastrophes de Bhopal en Inde et de Tchernobyl en Union Soviétique (Ferragina *et al*, 2014). À la suite de ce rapport, le concept de réfugiés environnementaux a émergé au sein de l'Organisation des Nations Unies, et la question de la protection juridique de cette catégorie des déplacés est posée. Le terme connaît de plus en plus une large utilisation dans les recherches scientifiques en contexte de changements climatiques. Quoiqu'il en soit, l'impact de l'environnement sur les mouvements des populations est établi par les théories systémiques des migrations et les mobilités humaines se présentent comme un phénomène caractérisant les décennies à venir (Piguet *et al*, 2011). Dans cette optique, le rapport du GIEC souligne: « les effets les plus graves du changement climatique seront sans doute ceux liés aux migrations humaines, car des millions de personnes seront déplacées » (Rapport GIEC, 1990). De toute évidence, les migrations écologiques ou environnementales s'inscrivent dans les profondeurs historiques et remontent aux premiers âges de l'humanité. L'abondance des eaux liées aux grandes précipitations a toujours provoqué les déplacements des personnes et les conséquences varient en fonction de l'évolution des technologies de maîtrise des eaux ou du niveau d'adaptabilité, d'accommodation des personnes soumises aux influences de la variabilité météorologique. Le Nord-Cameroun et plus précisément la vallée du Logone est une région en proie aux inondations et qui connaît de nombreux déplacés en saison des pluies, surtout au mois d'août et début septembre.

Plutôt qu'une rétrospective de l'histoire des événements écologiques depuis les années 2010, la vallée du Logone tout comme la vallée de la Bénoué est aux prises avec les inondations qui provoquent de nombreux déplacés dans les arrondissements de Yagoua, Maga, Gobo, Kousseri, situés le long du fleuve Logone. Ces localités sont régulièrement en proie aux inondations combinées aux facteurs sociaux et politiques qui contribuent au renforcement de la pauvreté dans toute la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. La régularité des risques écologiques est une constante caractéristique des milieux sahéliens dont le statut de vulnérabilité est somme toute établi. En effet, les populations de la vallée du Logone laissent entendre qu'elles ont appris à vivre avec les risques météorologiques, alternant entre rareté de l'eau marquée par les sécheresses et abondance de l'eau liée aux inondations.² Autour migrations actuelles se dressent des enjeux politiques, sociaux, économiques et humanitaires. Aujourd'hui, les migrations écologiques sont vouées à l'attention des agents humanitaires et autres idéologues des politiques caritatives, non seulement pour l'Afrique subsaharienne voire l'Asie du Sud-Est soumise aux cyclones de diverses sortes. Vu sous cet angle, le phénomène des inondations interpelle la communauté internationale sur la nécessité des mesures adéquates à prendre pour la protection sociale des populations à vulnérabilité écologique. Ainsi, les affaires climatiques sont devenues régulières et s'imposent aux pouvoirs publics comme défis de gouvernance en termes de politiques d'aménagement et de politiques de gestion des catastrophes. Ceci dit, les statistiques des déplacés rendues

officielles par les pouvoirs publics sont importantes et témoignent de ce que nombre d'observateurs nationaux et internationaux qualifient de crise migratoire. Le Nord du Cameroun est considéré comme un milieu de migrations centripètes et de migrations centrifuges donnant lieu à des crises migratoires favorisées par des facteurs environnementaux, politiques, économiques et sociaux (Ahidjo, 2017).

Concernant les migrations liées aux inondations, les statistiques sont grandissantes. En exemple, la résurgence des inondations en 2010 a fait 5000 déplacés dans la vallée du Logone (MINAT, Watang, 2016). De même, en 2012, le phénomène a provoqué plus de 20 000 personnes déplacées (Ibid.). On assiste là à une crise migratoire dont la gestion se complexifie du fait d'un nombre croissant, et également du fait de la multiplication des localités subissant les inondations. Les sources orales sont plus critiques envers ces chiffres officiels présentés avec euphémisme et ne traduisent pas la réalité du terrain.

À la suite de ces inondations, les populations ont vu leurs habitations, les biens matériels et les productions agricoles détruites par les eaux. En subissant les conséquences des inondations, les personnes déplacées s'installent sur des sites provisoires, puis certains se reconvertissent dans l'exercice des activités génératrices de revenu, en l'occurrence la coupe et la vente des bois de chauffe destructrice de l'environnement. En réalité, tous les déplacés sont dans l'attente d'une prise en charge par les humanitaires pour un renforcement de capacité de résilience. Au regard des préjudices, la théorie de la victimisation des populations aux événements climatiques extrêmes trouve tout fondement dans ce champ d'analyse sur les aléas et les catastrophes naturels.

Dans nombre de cas, les déplacés des inondations finissent toujours par regagner le terroir d'origine en attendant que surviennent les prochaines épisodes météorologiques afin de reprendre le chemin de la migration forcée. Le flux de déplacés environnementaux observé dans la vallée du Logone et sur toute la région du Nord-Cameroun, plus de 600 000 installés dans les camps (watang, 2016) vient poser la problématique de la gestion, de la prise en charge des victimes des inondations dans un contexte de renouvellement de politiques de développement axé sur le paradigme de développement durable. Parmi les acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes figurent en bonne place les organisations de la société civile dont les actions s'inscrivent dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler « l'urgence humanitaire ».

De L'implication de la Société civile Dans la Gestion des Inondations

Les inondations des années 2010, 2012 pour ne prendre que ce cas, ont entraîné dans la région septentrionale du Cameroun, une mobilisation tout azimut de la communauté internationale à travers un déploiement des organisations humanitaires. Cette mobilisation consiste à prendre en charge les déplacés environnementaux qui avaient perdu tous leurs moyens d'existence et les habitations en matériaux précaires englouties par l'eau. Avec la récurrence des catastrophes naturelles à l'échelle mondiale, la gestion des risques s'est imposée à la communauté internationale comme une priorité de gouvernance à travers les initiatives

² Entretien oral avec Horioké Étienne, Yagoua, 18 mars 2018

internationales de lutte contre les effets des changements climatiques et la prise en charge des déplacés environnementaux.

La gestion des migrations liée aux inondations implique alors une pluralité d'acteurs dont la conjugaison des efforts permet de renforcer la capacité d'adaptation et de réduire la vulnérabilité sociale des déplacés. Dans un contexte où l'ensemble du bassin du lac Tchad subit les menaces d'inondations, la gestion de ces risques météorologiques pourrait même en appeler à des politiques d'adaptation concertées sous l'initiative de la CBLT en tant qu'organisme de coopération inter-étatique. Cependant, les actions humanitaires méritent d'être prises en compte, surtout lorsqu'on s'intéresse à la gouvernance des risques écologiques dans la vallée du Logone, et de façon globale dans le Sahel. Les organisations de la société civile se font distinguer par des actions d'urgence qui consistent à prendre en charge la nutrition et le recasement des déplacés des inondations. De ce fait, les réactions et les actions de ces organisations sont perçues comme des œuvres humanitaires en contexte de crises écologiques.

Les inondations des années 2010, 2012 et 2013 ont fait de nombreux déplacés dans la vallée du Logone et dans plusieurs autres localités des régions du Cameroun septentrional en proie à l'insécurité alimentaire et aux maladies d'origine hydrique. Dans ce contexte d'incertitude, les victimes des inondations furent assujetties à l'attente d'une providence provenant des âmes généreuses ou de l'État. C'est ainsi que ces déplacés avaient bénéficié de l'intervention d'urgence des organisations de la société civile dans les domaines sociaux.

L'implication des organisations dans la gestion des crises écologiques s'inscrit alors dans le cadre du partenariat État-société civile qui vise la protection sociale des victimes des catastrophes naturelles. Dans cette logique, les organisations de la société civile accompagnent les pouvoirs publics dans le renforcement de capacité de résilience des populations déplacées par l'octroi des moyens de subsistance. Les actions des organisations humanitaires sont orientées vers le recasement et l'encadrement nutritionnel et sanitaire des déplacés.³ C'est ainsi que l'on a vu Haut Commissariat aux Réfugiés, le Programme Alimentaire Mondial, l'UNICEF, la Croix Rouge, Médecins sans frontière, Plan Cameroun s'activer dans la prise en charge des déplacés des inondations. Ces organisations ont implanté leurs agences à Maroua, Chef lieu de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, afin d'agir efficacement dans leurs actions.

Depuis lors, ces organisations humanitaires contribuent au recasement des sinistrés dans des sites aménagés ou dans des structures telles les écoles, tout en fournissant des tentes servant d'abris ou d'habitations. Le recasement des sinistrés apparaît comme la première action humanitaire. Aux premières actions sont venues s'ajouter l'approvisionnement en denrées alimentaires et la prise en charge sanitaire. Dans le Département du Mayo Danay par exemple, de nombreux camps ont été aménagés pour les des sinistrés, notamment à Dana, Gurvidik, Kai-Kai et dans le village de Djafga. Plus tard, à la rentrée scolaire du mois de

septembre, l'UNICEF a pris en charge l'éducation des enfants des sinistrés en leur octroyant des kits scolaires.⁴ Ce sont là autant d'actions que les organisations de la société civile ont accompli lors des inondations de 2010, 2012 et 2013. Les organisations humanitaires, à travers leurs actions au quotidien en faveur des populations démunies et vulnérables, apparaissent comme des partenaires des pouvoirs publics dans le processus de développement social.

Au demeurant, les inondations de ce XXI^e siècle s'imposent aux acteurs de développement comme des défis qu'il importe d'intégrer dans les politiques d'aménagement et d'urbanisation des territoires à dangerosité reconnue et donc vulnérables aux catastrophes naturelles. Pour Stéphanie Beucher, la gestion des inondations vient donc poser la question de compromis à trouver entre le développement et la préservation des vallées fluviales (Beucher, 2008). Apparaissant comme une évidence, la question de l'adéquation entre gestion des risques et développement doit s'inscrire nécessairement dans le cadre global des stratégies d'aménagement du territoire qui interpellent les collectivités locales décentralisées et le gouvernement central à travers la mise en place des mesures d'accommodation ou de protection face aux risques météorologiques. C'est pourquoi, les actions humanitaires devront être complétées par des projets de développement élaborés par l'État. Le cas de la mise sur pied depuis 2013, d'un programme d'urgence de lutte contre les inondations (PULCI) à hauteur de 54 milliards de francs CFA dans le Mayo Danay par le gouvernement du Cameroun en est un exemple. Ce projet devrait mettre à l'abri les populations riveraines du fleuve Logone des inondations fluviales. Mais le but à terme est de juguler durablement le phénomène d'inondation dans la plaine d'inondation du Logone à travers la reconstruction en matériaux définitifs des habitations détruites par les inondations sur le corridor Pouss-Zébé par Yagoua d'une part, et d'autre part, la reconstruction de la digue de protection autour du fleuve Logone.

CONCLUSION

Au delà de l'analyse contextuelle et conceptuelle, ce travail a posé le problème de la gouvernance des catastrophes naturelles à l'aune des changements climatiques globaux. Cette gouvernance fait intervenir plusieurs acteurs dont les actions sont complémentaires et contribuent au renforcement de la capacité de résilience des populations locales. En substance, il ressort de cette recherche que les inondations sont à la base des migrations aussi bien humaines que de la faune sauvage, sans doute en raison des changements climatiques. Ces migrations environnementales viennent remettre à l'ordre du jour le débat sur la protection internationale de ces personnes qui quittent leurs habitations en raison des changements environnementaux. De toute évidence, les migrations environnementales ouvrent le débat au sein de l'ONU sur la protection internationale de cette catégorie de déplacés que les organisations humanitaires n'hésitent pas à prendre en charge au même titre que les déplacés de la guerre ou des conflits. C'est dans ce contexte que cette étude s'est

³ Entretien avec Fida Julie, Yagoua le 18 mars 2018.

⁴ Entretien groupé, Yagoua le 18 mars 2018.

intéressée à l'implication des organisations de la société civile dans la gestion des inondations dans la vallée du Logone. L'implication de la société civile dans la gestion des inondations s'inscrit alors dans le cadre du partenariat État-société civile dans lequel, les organisations humanitaires assistent les pouvoirs publics dans la gouvernance des catastrophes.

Dès lors, les organisations humanitaires vont s'impliquer dans le recasement, l'approvisionnement en denrées alimentaires, la prise en charge sanitaire de nombreux déplacés des inondations dans la vallée du Logone en particulier, et dans le Cameroun septentrional en général. Ces actions viennent tout simplement soulager la souffrance des migrants, sans pour autant les sortir de la pauvreté renforcée par les risques météorologiques. Suite à la pression démographique et à l'occupation des espaces à risque d'inondation, l'Extrême-Nord du Cameroun est devenu un foyer de migrants climatiques. Les déplacés environnementaux et les déplacés de Boko Haram expliquent la crise migratoire à laquelle, l'Extrême-Nord est confrontée aujourd'hui. Cette crise migratoire a fait de l'Extrême-Nord un champ de regroupement d'organisations et un espace d'expérimentation des actions humanitaires.

À cet effet, toutes les organisations internationales humanitaires y sont représentées et interviennent dans tous les camps des réfugiés. Les changements climatiques globaux et leurs conséquences humaines suscitent encore un regain d'intérêt scientifique sur les questions migratoires. La menace des inondations impose le développement des nouvelles stratégies d'adaptation durables et une gouvernance partenariale de toutes les catastrophes naturelles.

Références bibliographies

- Ahidjo Paul, 2013, « Ecologie et histoire de peuplement aux abords sud du lac Tchad : du XVIe au début du XXIe siècle », Thèse de Doctorat/Ph.D d'histoire, Université de Ngaoundéré
- Ahidjo Paul, 2017, « Enjeux humanitaires et environnementaux des migrations forcées au Nord-Cameroun », in *Rhumsiki* n°4, Revue scientifique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua
- Beauvilain, A., 1989, *Nord Cameroun : Crises et peuplement*, T1, Coutances, Claude Bellée.
- Bergonzini, J. C., 2004, *Changements climatiques, désertification, diversités biologiques et forêts*, Clamacy, Nouvelle imprimerie Labellery.
- Besancenot, J. P., 1990, *Climat et tourisme*, Paris, Masson.
- Beucher Stéphanie, « La gestion des inondations en Angleterre : la mise en place d'un système efficace de gouvernance du risque ? », in *L'Information géographique*, 2008/4 Vol. 72, p. 27-43.

- Carldwell J., 1975, *La sécheresse dans le sahel et ses conséquences démographiques*, Washington, Cahier OLC, n° 8.
- Chatelin, Y., Bonneuil, C., (eds), 1995, *Nature et environnement*, Vol3, Paris, ORSTOM.
- Chouret, A., 1977, *Persistance des effets de la sécheresse sur le lac Tchad*, ORSTOM, N'djamena.
- Chouret, A., Lemoalle, J., 1974, *Evolution hydrologique du lac Tchad durant la sécheresse de 1972-1974*, ORSTOM, N'djamena
- Didier Orange, Robert Arti, et al, (eds), 2002, *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales*, Paris, IRD.
- Étienne Pigué, al, 2011, « Changements climatiques et migrations : quels risques, quelles politiques ? in *L'information géographique*, vol 75.
- Eugenia Ferragina, al, 2014, « Flux migratoires et environnement. Les migrants de l'environnement en méditerranée », *Revue tiers monde*, n° 218.
- Edmund Burke III et Kenneth Pomeranz (eds), 2009, « The environment and world history », *Berkeley*, University of California Press.
- Gentric Jessica et Langumier Julien, « Inondations des villes, inondations des champs » Norme et territoire dans la prévention des inondations sur l'île de la Barthelasse (Avignon), in *Natures Sciences Sociétés*, 2009/3 Vol. 17, p. 257-265.
- Karen Elizabeth McNamara et Chris Gibson, 2012, « Mobilité humaine et changement environnemental : une analyse historique et textuelle de la politique des Nations Unies », *Cultures & Conflits* [En ligne], 88 | hiver 2012, mis en ligne le 15 mars 2014, consulté le 21 mai 2018. URL : <http://conflits.revues.org/18573>
- Kossouma Liba'a Natali, al, 2017 (dir), *Risques et catastrophes en zone soudano-sahélienne du Cameroun. Aléas, vulnérabilités et résiliences*, Dakar, édition Cheik Anta Diop.
- Monique Mainguet, 1995, *L'homme et la sécheresse*, Paris, Masson
- Jean Pierre Magnant, 1997, « les gens de la terre, les gens de l'eau » in Hermann Jungrathmayr, Daniel Barreteau, Uwe Seibert (éds.), *L'Homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad*, Paris, ORSTOM.
- Provitolo Damienne, « Vulnérabilité aux inondations méditerranéennes en milieu urbain : une nouvelle démarche géographique », in *Annales de géographie*, 2007/1 n° 653, p. 23-40.
- Rapport GIEC, 1990
- Rapport GIEC, 2007, 2014

How to cite this article:

Ahidjo Paul (2019) 'Les Inondations Dans La Vallée Du Logone: Enjeux Humanitaires Autour D'un Phénomène Écologique complexe', *International Journal of Current Advanced Research*, 08(02), pp.17547-17552.
DOI: <http://dx.doi.org/10.24327/ijcar.2019.17552.3333>
